Bien que les femmes représentent plus de la moitié de la population du Burkina Faso, de multiples facteurs défavorables font qu'elles sont toujours reléguées au deuxième ou troisième rang de la sphère de décision.

Ces facteurs ne sont autres que les us et coutumes mal interprétés qui accentuent la pauvreté et la non-application des textes et convention en faveur des femmes.

Face à cet état de fait, le ministère de la Promotion de la femme ne peut que multiplier les séances de sensibilisation d'où celle de Koudougou qui fait partie justement d'une série de séances organisées dans l'ensemble des treize régions.

L'objectif visé à travers cette séance de sensibilisation présidée par le gouverneur de la région du Centre du Centre-Ouest, est d'informer les différents acteurs à savoir les partis politiques, les organisations de la société civile, les représentants des autorités coutumières et religieuses sur la note élaborée par le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, l'application de la loi n° 10-2009/AN du 16 avril 2009 portant fixation de quotas aux élections législatives et municipales au Burkina Faso.

Apparu il ya une trentaine d'années, le concept genre ne cible pas les femmes comme un groupe à part. Il s'intéresse plutôt aux rapports sociaux entre les sexes, à leurs interactions et met en évidence les rôles masculins et féminins dans la construction sociale.

C'est ainsi qu'au Burkina Faso, le gouvernement a fait de la réduction des inégalités en matière du genre, une de ses priorités à travers la réalisation de plusieurs activités.

Il s'agit de l'adoption d'une loi politique nationale genre, l'adoption d'une loi sur le quota genre, la création des cellules genres dans les différents départements ministériels et l'organisation de plusieurs formations à l'endroit des responsables de structures pour l'intégration du genre dans les programmes et politiques de développement.

Au cours de la séance de sensibilisation de Koudougou, les formateurs Promotion de la femme-Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité sont revenus en détail sur la politique nationale genre et la loi sur le quota genre.

Au sortir de cette séance de sensibilisation, on s'attend à ce que les femmes ne soient pas une foi de plus brimées au cours des prochaines élections couplées législatives municipales de novembre prochain.

Par François Kaboré